

Comment faire en sorte que la mise en place du socle commun se passe sereinement et efficacement ?

Chi va piano va sano

La mise en place du socle commun de compétences n'est pas la fin du monde, contrairement à ce que certains craignent. Pourtant les inquiétudes sont légitimes. Comment faciliter cette évolution ? Elle peut se faire en douceur, à condition de ne pas vouloir aller trop vite, de tenir compte de l'existant et de prendre appui sur les expériences dans ce domaine, par exemple en SEGPA. Si rien n'est simple, rien n'est non plus impossible.

Collège Paul-Langevin, Olonne-sur-mer [85]

Propos recueillis par D. Grégoire à partir des propos de B. Marionneau, directrice de Segpa, J.-Y. Bernardeau, principal, et des documents de travail fournis par P. Guibert, professeur des écoles, et J.-M. Lepage, professeur-formateur de SVT

Responsible de la commission du bassin ouest-vendéen chargée du socle commun de compétences, Jean-Yves Bernardeau est également principal du collège Paul-Langevin d'Olonne-sur-mer. Cette commission a regroupé des personnels administratifs et des enseignants. Madame Husson, inspectrice de lettres, et monsieur Morin, inspecteur de l'éducation nationale, ont également apporté leur contribution à ce groupe de travail. De la réflexion à l'action, la mise en place du socle commun se construit maintenant au collège. Inutile de se voiler la face, note avec pragmatisme le principal, l'application du socle commun de compétences suscite de vives interrogations et effraie de nombreux professionnels, enseignants et administratifs. Le chantier est important et les équipes construisent progressivement un édifice qui bouleverse de nombreux fonctionnements. Le principal rejoint en ce sens Jean-Michel Zakhartchouk, pour qui le socle commun serait la première des grandes aventures pédagogiques du XXI^e siècle. Et ce genre d'aventure-là ne peut se réaliser sans heurts, sans essais et tâtonnements, du jour au lendemain. Comment s'y prendre pour que l'évolution puisse se faire dans les meilleures conditions ? Rien n'est simple et personne n'a de solution miracle. Ce n'est pas une raison pour attendre que le ciel vous tombe sur la tête !

Ne pas avoir peur de l'inconnu

Que ce soit dans les commissions, dans les formations organisées dans le bassin, dans les réunions mises en place au collège, les appréhensions et les interrogations sont réelles. La première des choses, note le principal, est de les faire émerger. C'est en les dépassant, et non en les ignorant, qu'on peut avancer. Crainte de devoir remettre en cause ses pratiques antérieures, panique devant le temps à y consacrer, peur de ne pas réussir à procéder à une évaluation individuelle multicritériée, inquiétude concernant le temps de concertation... les réticences ne manquent pas. Le principal utilise entre autres un outil pour initier une nécessaire dédramatisation. Sous la forme d'un tableau opposant ce dont "il ne s'agit pas" et ce dont "il s'agit plutôt" (voir page 2), le document permet de désamorcer certaines craintes. "Lors de ces réunions, j'ai l'impression de rajeunir de vingt ans", fait remarquer Brigitte Marionneau, directrice de la Segpa (Section d'enseignement général et professionnel adapté). La mise en place des compétences date des années quatre-vingt-cinq pour ce qui concerne les Segpa (voir page 2). Les équipes avaient alors les mêmes inquiétudes que celles qui s'expriment maintenant. Ce mode de fonctionnement est aujourd'hui acquis. Il a fallu un certain temps, mais il a été intégré dans les pratiques. Il faut dire que les enseignants

Quelques réflexions préalables et autres inquiétudes

Il ne s'agit pas	Il s'agit plutôt
D'un surcroît de travail pour le professeur ;	De donner aux activités pratiquées une autre lisibilité accessible aux élèves ;
De se substituer au programme, ou de le sacrifier au profit du socle ;	D'outils qui permettent d'aborder les connaissances et les savoir-faire dans sa discipline ou en interdisciplinarité ;
D'un substitut quelconque visant à remplacer notre système de notation ;	D'allier la note à une évaluation en précisant le seuil d'acquisition et de progression pour l'élève ;
D'un procédé d'évaluation systématique et contraignant ;	D'un indicateur et d'un outil simples permettant une progression plus autonome de l'élève ;
D'un jargon difficilement accessible ;	De définir clairement des savoir-faire, des connaissances et des attitudes qui, ensemble, permettent à l'élève de construire une production concrète ;
D'un dispositif qui concerne le collège et s'arrête avec lui.	D'une pratique applicable tout au long de la scolarité, créant ainsi du lien entre les enseignants du collège et ceux du lycée.

La mise en œuvre du socle commun en Segpa

La mise en œuvre du socle commun à la Segpa du collège Paul-Langevin s'est faite progressivement.

En Segpa, chaque professeur d'école (PE), selon les matières enseignées et les niveaux, s'est depuis longtemps créé des outils d'évaluation de compétences. Cette pédagogie est la base du certificat de formation générale (CFG¹). Les heures de coordination, nécessaires à la réflexion et à la transversalité, font partie de l'emploi du temps des professeurs d'école et des professeurs de lycée professionnel (PLP). Les professeurs de collège (PC) s'y joignent à la demande et selon leurs possibilités.

En quatrième et troisième, les PLP utilisent les fiches de préparation des projets techniques, préconisées par leurs inspecteurs, mettant en évidence les liens entre les objectifs ciblés, les activités de formation, les connaissances associées et les piliers du socle, travaillés puis évalués. Ces projets techniques sont travaillés en coordination avec les matières enseignées par les PE ou PC. Ainsi, pour exemples, le projet technique "pomme" a été commun avec les arts plastiques, ou le projet "chocolat" avec l'anglais.

En sixième et cinquième, si le développement du socle commun est en cours d'appropriation par les enseignants, certains outils d'évaluation spécifiques ont déjà été construits, même si cette construction est en évolution permanente. En sixième, après une évaluation de début d'année, les programmes personnalisés de réussite éducative (PPRE) mis en place vont s'attacher à renforcer des connaissances nécessaires à chaque palier. Ils seront poursuivis en cinquième de façon moins formalisée.

En cinquième, en mathématiques avec M. Guibert, un travail individuel sur les compétences est articulé au programme officiel. Les heures de module d'aide spécifique permettent à chaque élève de mesurer ses propres compétences, de les mettre à profit pour aider des camarades à comprendre pourquoi ils n'ont pu les valider, (un acquis donne un point vert et donne droit à être tuteur d'un autre élève qui, lui, a eu un point orange) et de travailler les

compétences non encore acquises. En une année scolaire, chaque élève évalue de cette façon environ 50 % des 147 compétences demandées, grâce à des fiches d'évaluation identifiées à chaque compétence. Une évaluation dure entre 10 et 15 minutes.

Une affiche de la carte des acquis permet aux élèves et au professeur de visualiser très rapidement la "carte des points verts", et un livret d'évaluation individuel se fait le garant de l'évolution des résultats. Le travail de réflexion à partir du "livret d'évaluation des compétences du socle commun" académique est permanent. Afin de faciliter le travail d'équipe, chacun se situe selon la matière enseignée et le niveau de la classe dans le processus de l'apprentissage. Ce travail de recouplement avec les programmes officiels permet de dégager la transversalité de plusieurs compétences et d'aider l'élève à leur donner un sens.

La création d'outils individuels s'ajoute aux moyens mis en œuvre par l'équipe pour aider chaque élève à s'approprier un savoir, des connaissances, attitudes et compétences. Cette année, un sous-main personnel inspiré du travail de Bruce Demangé-Bost, de Lyon, comportant des "prérequis" (tables, conjugaison, mots fréquents en français et en anglais, tableaux d'unités de mesure, cartes...) a été créé, dans l'objectif de suivre le jeune tant qu'il s'en sentira le besoin au cours de sa scolarité à la Segpa.

Ajouté au "dossier individuel de l'élève" qui regroupe toutes les traces et évolutions de son projet, l'appropriation du "dossier d'évaluation des compétences du socle commun" devrait aider chaque jeune de la Segpa à mesurer ses progrès et acquérir une plus grande confiance en lui.

Pour l'équipe des enseignants de la Segpa Langevin
Brigitte Marionneau

1. CFG : certificat de formation générale (valide des acquis dans des domaines de connaissances générales, notamment pour les élèves des enseignements généraux et professionnels adaptés et de troisième d'insertion).

travaillaient déjà en termes de compétences. Plusieurs éléments ont facilité l'évolution : le fait que les équipes soient réduites, l'habitude de travailler en projets pluridisciplinaires, et le temps de concertation inclus dans l'emploi du temps des enseignants. Deux heures hebdomadaires sont en effet réservées à cet effet : une heure de synthèse, consacrée aux élèves, et une heure de concertation, réservée aux projets communs. Cette reconnaissance du temps de concertation nécessaire à la mise en place d'un tel fonctionnement est l'un des points clefs de sa réussite en Segpa.

Un inconnu par ailleurs très relatif

Les notions de socle commun et de compétences ne sont pas une nouveauté pour de nombreux niveaux d'enseignement. Tout comme la Segpa, l'école élémentaire et le lycée professionnel les pratiquent, parfois depuis belle lurette, fait remarquer monsieur Bernardeau. L'expérience des uns peut être utile à tous. C'est en s'appuyant sur les réflexions et outils construits qu'on pourra avancer plus vite et plus efficacement. La continuité de la notion de socle commun, de la maternelle au lycée, passe en effet par cette mise en relation cohérente de ce qui se fait dans les autres niveaux d'enseignement. De plus, les textes officiels sont maintenant stabilisés pour ce qui concerne le collège, et de nombreux documents sont proposés sur les sites institutionnels. Un livret de compétences élaboré collectivement sert par exemple de base à l'ensemble des Segpa vendéennes. Il existe par ailleurs des dispositifs qui nécessitent une mise en œuvre pluridisciplinaire autour de projets communs. C'est le cas, par exemple, des itinéraires de découverte (IDD), des projets professionnels à caractère pluridisciplinaire (PPCP) en lycée professionnel, ou des travaux personnels encadrés (TPE) en lycée. L'évaluation par deux enseignants de certaines compétences y est largement facilitée. Qui plus est, contrairement aux craintes initiales qui émergent, on ne part pas de rien, loin de là. Dans les formations et réunions, c'est souvent ce qui ressort : "on travaillait déjà comme ça !". Autant de réalités qui sont des points d'appui initiaux. Et c'est là sans doute la clef de la réussite de la mise en place du socle commun : il s'agit d'une évolution, certes en profondeur, mais pas d'une totale révolution. Ceci dit, les changements ne sont pas anodins, aussi bien dans les pratiques pédagogiques que dans le regard porté sur l'élève.

Avancer ensemble

Mais dans ce domaine pédagogique aussi, il existe des outils utilisés et des pratiques actuelles qui peuvent constituer des leviers. L'expérience des uns peut trouver son écho dans les activités des autres. Il ne s'agit pas d'ériger en modèles un outil, une discipline ou un enseignant, mais de prendre appui sur l'expérience des uns pour faire avancer la réflexion collective et sa mise en

œuvre concrète. Réunions des équipes, formations, sont autant d'occasions d'échanger expériences et pratiques. C'est le cas, par exemple, au collège Paul-Langevin, sur le plan interne à l'établissement comme sur le plan externe, dans le cadre de formations. Jean-Marc Lepage, professeur-formateur en sciences et vie de la Terre (SVT), a ainsi animé un stage qui a permis de concrétiser la démarche par compétences, en abordant notamment les tâches complexes. L'activité, proposée par l'un des stagiaires, porte ce titre : "Le séisme d'Haïti n'a rien d'étonnant". La consigne est ensuite développée de la manière suivante : "C'est ainsi que sur Slate.fr, Marion Sollety s'exprime. Avant d'expliquer son propos au journal télévisé de France 2, elle relit son dossier dans le train. Malheureusement, elle s'aperçoit qu'elle a oublié ses conclusions à la maison et n'a en sa possession que les documents ci-dessous." Au départ, les stagiaires ne disposent que de la situation et des consignes. Choix des documents, construction des différents champs d'une situation complexe, élaboration des réponses attendues et des "coups de pouce" pour aider les élèves en difficulté, ont fait l'objet d'échanges riches. L'objectif, plus que le produit final, est de permettre aux stagiaires de s'approprier la démarche de la mise en œuvre concrète du socle commun de compétences. Ce n'est qu'un exemple parmi d'autres, qui illustre la nécessité d'une évolution qui passe par une réflexion à la fois pratique, concrète et collective.

Les outils d'une démarche

De la même manière, les pratiques des enseignants de Segpa sont riches d'enseignements. Pierre Guibert, professeur des écoles, utilise des outils qui montrent la place donnée aux compétences. Les élèves peuvent eux-mêmes s'évaluer grâce à des fiches dont la structure fait clairement apparaître les compétences évaluées. De la même manière, les "projets techniques" mis en œuvre de façon pluridisciplinaire sont conçus en faisant explicitement référence aux compétences du socle. Les élèves doivent par exemple répondre à la commande suivante : "Le principal et l'intendante du collège Paul-Langevin d'Olonne sur Mer demandent à la section "habitat" de la Segpa de prendre en charge l'agencement d'une salle annexe du CDI. Les élèves devront agencer cette salle afin d'y ranger des séries de livres de poche, ainsi que des manuels scolaires. Cette salle devra également être équipée de tables". La présentation de ce projet pluridisciplinaire reprend les questions : quoi, qui, quand, où, comment ? Un tableau récapitule les différentes étapes, de la recherche d'informations à la communication, en passant par l'organisation, la préparation et la réalisation des opérations de chantier. Le projet distingue clairement les activités de formation, les connaissances associées, et la mise en relation avec le socle commun (voir page 4). On voit par ces quelques exemples com-

Derrière les étagères

Potentialité pédagogique du projet – Relation avec le document d'accompagnement			
	Activités de formation	Connaissances associées	Mise en relation avec le socle commun
<p>1. Recherche et analyse d'informations</p>	<p>Décoder et rechercher des informations sur un document technique :</p> <ul style="list-style-type: none"> rechercher une dimension sur un plan. <p>Relever des caractéristiques géométriques et dimensionnelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> relever et contrôler des dimensions. 	<p>Codes de base de représentation techniques en bois, bâtiment (vues en plan, cotation, symboles courants).</p> <p>Les formes géométriques de base (surfaces et volumes)</p> <p>Les unités de mesures</p>	<p>Pilier 1 Comprendre un énoncé, une consigne.</p> <p>Pilier 3 Maîtriser les principales unités de mesure et savoir les associer aux grandeurs correspondantes. Enrichir son vocabulaire avec justesse et précision pour désigner des objets réels.</p> <p>Pilier 4 S'informer, se documenter</p>

Formation, concertation, et partage d'expériences sont essentiels pour avancer.

ment la mise en place du socle ne consiste pas à changer tout ce qu'on faisait déjà, mais plutôt à le mettre en œuvre dans une perspective différente. Les outils pédagogiques sont l'expression du processus qui génère leur construction. Et la mise en place du socle commun est avant tout une affaire de démarche, une manière de penser la pédagogie. Mais dans quel intérêt ?

L'intérêt ?

Ce type de démarche implique de porter un regard attentif sur l'élève, de sortir de l'impression générale pour entrer dans une analyse précise de ses compétences et de ses difficultés. Ce qui ne pourra que faciliter ensuite l'explicitation auprès des familles. Le socle commun suppose de se mettre au clair sur les exigences que l'on a, de manière collégiale. Mais l'essentiel reste d'abord l'élève qui peut ainsi avoir une représentation plus précise de ses atouts comme de ce qui lui reste à acquérir. La manière dont les élèves s'approprient cette manière de fonctionner est à cet égard capitale. Il ne s'agit pas d'en faire un outil d'enseignants à usage des enseignants, mais au contraire de permettre à l'élève, comme à sa famille, de se l'approprier. Ils auront alors une prise sur les difficultés, en sachant exactement ce qui doit être travaillé. Les structures d'aide mises en place se construisent alors sur un diagnostic précis et motivé. Tout cela est complexe, bien sûr. Il faut allier lisibilité et précision ; de plus, la centralisation des données doit être gérable. De la conception même des activités péda-

gogiques à la validation, en passant par la remédiation, la communication et l'appropriation du fonctionnement par les élèves, la mise en place du socle commun touche tous les niveaux de l'action pédagogique. Bref, il faut donner du temps au temps, et prendre celui de bien faire les choses.

Prendre le temps de bien faire les choses

Il n'y a évidemment pas de recette toute faite pour y parvenir. Quelques précautions peuvent y contribuer. D'abord ne pas évacuer les craintes et les réticences, pour dédramatiser et laisser les équipes et les enseignants s'approprier le socle commun dans la confiance et la sérénité. Il serait néfaste et dangereux de laisser penser qu'il faut tout révolutionner du jour au lendemain. Mais sélectionner quelques compétences dans un premier temps, choisir une séquence qui fera explicitement apparaître les compétences du socle, sont déjà des éléments essentiels qui permettent de s'approprier un cheminement qui deviendra peu à peu naturel et pourra se partager d'une discipline à l'autre. Certains dispositifs, par essence transdisciplinaires, sont des leviers qui permettent plus facilement d'entamer cette évaluation transversale. La formation, la concertation, les projets collectifs, le partage des expériences, sont essentiels pour faire avancer l'ensemble de la communauté éducative. Mais la question du temps à y consacrer ne doit pas être négligée, au risque de désespérer les meilleures volontés. Pour résumer, ne mettons pas la charrue avant les bœufs et faisons confiance aux professionnels de l'éducation, résume monsieur Bernardeau ; une telle évolution en profondeur demande un accompagnement et une impulsion constants, mais le résultat sera l'affaire de chacun, dans une mise au clair des pratiques et des attentes qui ne peut qu'être bénéfique pour tous. □